

VILLE DE CHATEAUBRIANT

D É C I S I O N

Le Maire de Châteaubriant,

Vu, l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 09 juillet 2020, autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Vu, la décision du 22 novembre 2019 autorisant la signature de marchés pour l'aménagement du parc des expositions de Béré,

Vu, les marchés ci-après :

- n° 20191301 avec l'entreprise HERVE SAS - lot n° 1 : terrassements – voiries – assainissement – espaces verts - pour un montant de 793 996,52 € HT (dont 670 646,57 € HT pour la tranche ferme) notifié le 04 décembre 2019, et ses avenants n° 1 et 2,
- n° 20191302 avec le groupement d'entreprises HERVE SAS et INEO ATLANTIQUE - lot n° 2 : réseaux souples - pour un montant de 741 194,89 € HT notifié le 04 décembre 2019, et son avenant n° 1,

Considérant la nécessité de travaux en plus values sur cette opération, et l'intégration de prix nouveaux,

D É C I D E

Article 1

Il sera conclu des avenants comme suit :

- Marché n° 20191301 : Avenant n° 3 avec l'entreprise HERVE SAS – Route d'Ancenis – 44670 JUIGNE DES MOUTIERS, pour des travaux en plus values sur la tranche ferme d'un montant total de 11 527,28 € HT ; le montant de la tranche ferme est ainsi porté à 693 955,85 € HT,
- Marché n° 20191302 : Avenant n° 2 avec le groupement d'entreprises HERVE-INEO Route d'Ancenis – 44670 JUIGNE DES MOUTIERS, pour des travaux en plus values d'un montant total de 178 422,21 € HT ; le montant du marché est ainsi porté à 919 617,10 € HT,

Article 2

Monsieur Rudy BOISSEAU, Adjoint Délégué, est autorisé à signer les avenants et toutes pièces s'y rapportant.

Article 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de veiller à l'exécution de la présente décision.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230712-2-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-07-2023

Publication le : 13-07-2023

Le Maire,
Alain HUNAULT



Mis en ligne le 13/07/2023

Fait et affiché à Châteaubriant

En l'Hôtel de Ville, le 05 juillet 2023



Le Maire,
Alain HUNAULT